



Réunion de Bureau
Vendredi 06 octobre 2006

Ordre du jour : Mutations entrantes.

Présents : René Méry, Alain Calandreau, Jacques Lesimple, Evelyne Allégret, Anne Roger, Frédérique Bovon, Marie Hélène Hon, Stéphanie Filiberto, Julien Calandreau, Françoise Justel, Christian Garampon, Nicolas Perrin Caille

Assistent : Maurice Amar, Christelle Blanc

Excusés : Yoann Filiberto, Pascal Bernard, Jean Luc Bournat

Le président résume la situation, à savoir 2 mutations entrantes concernant un athlète espoir venant du CMI Tullins, classé R1 soit une compensation financière de 720 euros et une athlète senior issue du club d'Amiens UC, classée N2 soit une compensation de 1200 euros.

Après une tentative de négociation avec Tullins et un refus catégorique de son président, il semblerait que du côté du club picard nos chances d'échapper à la compensation soient réelles. On sera fixés à l'issue de leur prochain comité directeur.

Quoi qu'il en soit, il faut une discussion sur la décision à prendre par le club dans de pareilles conditions.

Après avoir refusé de payer pour Stéphanie Breyton il y a 2 ans, nous avons reçu 720 euros pour le départ de Magali Bernard l'an passé, et avons échappé à la demande de compensation pour Gregory Tixier et Marc Wallach. Le club poursuit sa croissance et l'arrivée d'athlètes confirmés ne peut que le renforcer. Younes El Hachemi sera un élément indiscutable dans l'équipe de cross senior, Camille Coco est une heptathlonienne de haut niveau qui sera un élément moteur au sein de nos nombreuses cadettes/ juniors. Camille qui est entraînée par Anne depuis la catégorie benjamine nous a fait part également de son souhait de s'investir dans l'encadrement.

Le Tour du Lac a bien marché cette année, l'équipe organisatrice avait ciblé les bons partenaires et nous avons dégagé un bénéfice important (7500 euros).

Forts de tous ces éléments le bureau décide à l'unanimité d'accepter de payer les 2 compensations, sachant que selon la réponse d'Amiens, il n'y en aura peut être qu'une.

Pour les années suivantes, il faudra prévoir une somme concernant les frais de mutation dans le budget prévisionnel, et le bureau décidera au cas par cas.

Assemblée Générale 2006 : Aucune salle libre aux dates que l'on avait proposé. La prochaine date libre est le 08 décembre !!! L'an prochain on réservera la salle dès le mois de juin. Négociations en cours avec le CREPS pour prêt (?) d'une salle, ou location de l'amphi à 102 euros.

Parking St Martin : Mme Bazin n'a plus de pouvoir de décision, c'est la mairie qui bénéficie du parking à l'année. Evelyne va les contacter pour savoir si on pourra l'avoir les 10 et 11 novembre.

Oscars sportifs ville de Voiron : Maud Guichane, Ryan Aïfa, Benoît Calandreau, Cédric Garampon et Julien Calandreau seront récompensés le 25 octobre.